

F. SARRAN

PETITE GRAMMAIRE GASCONNE

(DIALECTE ARMAGNACAIS)

PREMIÈRE PARTIE

AUCH

IMPRIMERIE F. COCHARAUX

18, RUE DE LORRAINE, 18

1910

INTRODUCTION



E me décide, sur les instances de quelques amis, à publier ici un résumé des notes grammaticales que je recueille, depuis une dizaine d'années, dans notre région d'Armagnac.

Le titre, *Grammaire gasconne*, — que j'essaie pourtant de corriger par le sous-titre, *Dialecte armagnacais*, — paraîtra prétentieux et prématuré à des savants : il est encore si difficile de faire une grammaire gasconne ! Mes amis du Gers accepteront ce titre tel qu'il est.

Je n'ai pas voulu faire une œuvre savante, pour divers motifs. Mon but est plutôt de montrer à mes compatriotes gascons que leur langue est bien une « langue » et non un « patois », et qu'elle mérite, par son ancienneté et sa richesse, et aussi par les œuvres qu'elle a inspirées et qu'elle inspire encore, d'être étudiée et parlée.

Ce n'est pas non plus la grammaire de la langue ancienne que je fais — il me faudrait d'autres documents et un autre savoir-faire pour

la mettre au point. C'est plutôt la langue moderne que j'étudie. Non pas celle qui se déforme, hélas ! tous les jours, par l'invasion du français, mais la langue prise autant que possible aux pures sources.

Si je manque parfois de précision au cours de cette étude, je compte sur les « académiciens en sabots » pour me rappeler à l'ordre. Ils sont mes maîtres. Et je leur fais ma plus profonde révérence, dès le seuil de ce domaine, — leur domaine ! — où je pose le pied.



GRAMMAIRE GASCONNE

(DIALECTE ARMAGNACAIS)

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

1. GÉOGRAPHIE DU GASCON. — La langue gasconne est parlée dans le pays qui s'étend entre la Garonne, l'Océan et les Pyrénées. Elle comprend la totalité des départements du Gers, des Hautes-Pyrénées et des Landes, et une portion seulement des Basses-Pyrénées, de la Haute-Garonne, de l'Ariège, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne et de la Gironde. Il n'est pourtant pas encore possible de déterminer avec rigueur le point exact où l'on cesse de parler gascon pour parler, par exemple, languedocien ou catalan.

Le dialecte armagnacais, que nous allons étudier, est une forme particulière de la langue gasconne. Il est parlé dans le département actuel du Gers, sans qu'on puisse encore dire au juste où s'arrêtent, près des départements frontières, les phénomènes qui le caractérisent. Les autres dialectes du gascon paraissent être, jusqu'ici, le béarnais, le bigourdan, le commingeois, le girondin et le landais.

2. HISTOIRE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE GASCONNE. — On sait que les premiers habitants de notre pays furent des Gaulois, qui parlaient une langue de la famille celtique encore mal connue.

Au premier siècle avant J.-C., les Romains, sous la conduite de César, les vainquirent et appelèrent notre région : *Aquitaine*. Cent ans après la conquête, à cause des soldats, des magistrats, des maîtres d'école des colons romains et des missionnaires qui séjournèrent dans le pays et le civilisaient, les Aquitains, peu à peu, cessèrent de parler gaulois et apprirent à parler latin.

Au IV^e siècle après J.-C., les Barbares, qui parlaient une sorte de dialecte germanique, firent des invasions et laissèrent quelques mots seulement dans notre langue. De même les Vascons, venus d'Espagne, au VI^e siècle, apportèrent quelques termes ibériques encore mal identifiés.

Le latin que parlaient nos pères était, évidemment, du latin qui s'était déformé en passant par des gosiers gaulois. Ainsi le mot latin VINUM, qui signifie *vin*, était devenu *bin*, en Gascogne : le V latin ayant fait B, et la finale UM s'étant perdue ; — l'F du mot latin FURCA, qui signifie *fourche*, devint peu à peu H, et l'on eut *hourca* ; — APPELLARE latin, qui veut dire *appeler*, eut ses deux L changés en R, et on obtint le mot : *apera* ; — CASTELLUM perdit sa finale UM et, ses deux L devenant T, on eut : *castèt*. Ainsi des autres mots. Les savants les étudient encore. Il serait trop compliqué d'en parler longuement, ici.

Ce qui se passait au sud-ouest de la Gaule se passait aussi dans le midi et le nord, quoique d'une façon un peu différente. Et cela se passa aussi dans d'autres pays conquis par les Romains, par exemple, en Espagne, en Italie, en Roumanie.

Dans cette langue nouvelle, le peuple imagina de faire des prières, des chansons, des proverbes, des contes. Ces prières, ces chansons, ces proverbes et ces contes ont été recueillis plus tard, de la bouche des vieilles gens, pour une grande partie de l'Armagnac, par un gascon de Lectoure, Jean-François Bladé, qui est une des gloires littéraires de notre pays. D'autres, moins connus que lui, ont fait de même pour leur région : Béarn, Landes, Bigorre, etc.

Ces productions populaires n'étaient pas écrites. Elles se transmettaient oralement et prenaient, de siècle en siècle, la couleur des époques et de la civilisation. Ainsi, les chansons que nous possédons

doivent dater, pour la langue, à peu près du XVIII^e siècle ; les proverbes sont un peu plus anciens, et si le fond des contes est resté le même, les détails de la langue ont varié plus d'une fois au gré du narrateur.

Les lettrés écrivirent aussi en gascon, soit en prose, soit en vers. On n'a que quelques écrits du Moyen-âge, surtout à partir du XIV^e siècle ; mais les ouvrages en armagnacais sont nombreux, du XVI^e siècle à nos jours, et on en compose encore. Pei de Garros et du Bartas, au XVI^e siècle, d'Astros, Bedout, Baron, au XVII^e, furent des écrivains de chez nous, et composèrent des œuvres remarquables en gascon armagnacais. Trop de fois, pourtant, ils ont sacrifié à l'inspiration française.

3. ORTHOGRAPHE. — L'orthographe de l'armagnacais a beaucoup varié, et les gasconnisants ne sont pas encore bien d'accord sur tous les points. Ainsi, pour les voyelles, il y en a qui voudraient écrire, par exemple, *rey*, roi, par un *y*, et d'autres *rei*, par un *i* ; ou bien *Diou*, Dieu, au lieu de *Diu*. La généralité adopte aujourd'hui *i* au lieu de *y* et *u* (prononcé *ou*) au lieu de *ou* dans les diphtongues. — Pour les consonnes, certains voudraient écrire : *Gascouigno*, Gascogne (GN = N mouillé), et d'autres : *Gascounho* (un NH = G mouillé), comme on faisait anciennement ; ou bien, certains : *hilho*, fille (LH = L mouillé), et d'autres : *hillo* (ILL = L mouillé); certains : *cabélh*, épi, et d'autres : *cabéil*.

Selon nous, la principale règle orthographique est qu'on écrit comme on prononce. Pour les particularités, nous noterons :

- 1° l et n mouillés par lh et nh ;
- 2° ai, i, ei, oi, oui, ui, au lieu de ay, èy, ey, etc. ;
- 3° au, èu, eu, iu, ôu, uou, au lieu de aou, èou, éou, etc. ;
- 4° oa, oè, au lieu de oua, ouè.

Les signes de ponctuation ont le même emploi qu'en français.

Nous indiquons toujours par des **lettres grasses** la syllabe accentuée.

4. ALPHABET. — Il y a, en armagnacais, six voyelles qui sont : a, e, i, o, u, ou.

Ces voyelles, sauf les exceptions que nous allons signaler, gardent leur son propre.

U se prononce *ou* dans les diphtongues : *brau*, taureau (pron. *braou*) ; *cèu*, ciel (pron. *cèou*) ; *hiu*, fil (pron. *hiou*), etc. ; — il faut noter, pour une région gasconne voisine de Samatan, et qu'il serait intéressant de délimiter, un son de U, voisin de celui de *eu* français : *mousseu ceurè*, au lieu de *moussu curè*, etc.

Cinq de ces voyelles, *a, e, i, o, ou*, peuvent se trouver en finale sourde.

A ne se rencontre en finale sourde que dans des parlers armagnacais voisins des Pyrénées (par exemple, Plaisance et sa région). Ex. : *hemna*, femme ; *Plasença*, Plaisance, etc.

E final, dans certaines localités du Bas-Armagnac, voisines des Landes, a un son qui rappelle celui de l'*e muet* du français. Ex. : *pére*, poire ; *bése*, voir ; etc. — Dans le reste du dialecte armagnacais, il a un son un peu moins aigu que l'*e fermé* français. Ex. : *ome*, homme.

I est sourd à la finale de quelques mots et à la première personne du singulier de plusieurs temps des verbes (cf. CONJUGAISON). Ex. : *bar-ri*, rempart ; *liri*, lis ; *qu'aimi*, j'aime, que j'aime, etc.

O se trouve en finale sourde dans la généralité des parlers armagnacais. Ex. : *henno*, femme ; *pruo*, prune ; etc.

Ou a, de même, un son sourd, à la finale d'un certain nombre de mots. Ex. : *rèchou*, frêne ; *cassou*, chêne ; etc.

Les diphtongues sont ascendantes ou descendantes, suivant que l'accent porte sur le premier ou sur le second élément de la diphtongue. Ainsi : *au, ei, èi, eu, èu, ii, iu, oi, ou, ui, uou, oui* sont des diphtongues descendantes, et *io, oa, oe, oè*, des diphtongues ascendantes.

Il y a aussi des triphthongues : *iai, iau, iei, ièi, iou, oei, oèi, oeu, oèu*.

Il y a, en armagnacais, quatorze consonnes : b, c, d, g, h, j, l, m, n, p, q, r, s, t.

H est toujours aspirée.

F et *V* ne sont pas des consonnes gasconnes. Dans les textes anciens, ces deux lettres ne sont probablement qu'un signe graphique pour remplacer *h* et *b* ; on les trouve aujourd'hui dans des mots où s'est exercée une influence étrangère (française ou dialectale).

N finale a un son, nasal ou dental, suivant l'origine latine des mots où se trouve cette lettre. Ainsi on dit : *pan*, pain (son nasal du français), et *an*, année (prononcez : *ann*), venus l'un de PANEM et l'autre de ANNUM. Il y a pourtant des régions (Gascogne toulousaine) où l'on prononce, par influence dialectale, *pan* et *an* de la même façon : *pann*, *ann* ; ou bien (région agenaise) *pan* et *an* avec le même son nasal.

R n'est jamais grasseyée, mais roulée.

S prend un son aspiré, assez voisin du *th* anglais, soit à l'intérieur des mots, soit à la finale, dans quelques parlers des cantons de Miélan et de Mirande, voisins des Pyrénées. Ainsi, on dit, dans cette région, *tèhto* pour *testo*, tête ; *louh libeh* pour *lous libes*,

R et *S*, au commencement des mots, sont quelquefois précédées d'une voyelle *a* ou *e*, que l'on appelle prothétique, et qui n'existait pas généralement dans le latin. Ex. : — avec *r* : *arrestèt* (RASTELLUM), râteau ; *arriu* (RIVUM), rivière ; — avec *s* : *esplingo* (SPINULA), épingle, etc.

Cinq de ces consonnes, *c*, *j*, *l*, *n*, *t*, peuvent avoir un son mouillé assez difficile à noter et qu'il faut avoir entendu. Nous indiquerons *c* mouillé par *ch*, faute de mieux : *chai* (pr. *kyai*), chai ; — *j* mouillé par *y* : *bounyour* (pr. *boun-your*), bonjour ; — *l* par *lh* : *cabélh*, épi ; — *n* mouillé par *nh* : *bergounho* (pr. *bergou-gno*), honte ; *oénh* (pr. *oué-gn*), œil ; — *t* mouillé par *ty* : *mainatye* (pr. *mainat-yé*), petit garçon.

5. GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE. — On voit déjà combien il serait intéressant et utile, pour faire une étude bien exacte du gascon, de déterminer jusqu'où s'étendent certains sons particuliers des voyelles ou des consonnes. Cela s'appelle : *La géographie linguistique*. C'est une science nouvelle, ayant à sa disposition des appareils spéciaux pour noter les sons, et qui est appelée à rendre les plus grands services à l'étude générale des langues humaines, lorsqu'on aura fait un grand nombre d'enquêtes par tous pays.

6. DIVISIONS. — Cette petite étude grammaticale sera divisée en deux parties :

1° Lexicologie ou étude des mots ;

2° Syntaxe ou étude des règles.

Nous y ajouterons, sous forme d'appendice, quelques notions de prosodie, nécessaires pour lire et goûter les poètes qui ont écrit dans notre langue.

PREMIÈRE PARTIE.

LEXICOLOGIE OU ÉTUDE DES MOTS

CHAPITRE PREMIER.

Le Nom.

7. LE NOM. — Le nom est un mot qui sert à désigner les personnes, les animaux ou les choses. Ex. : *Pau*, Paul ; *ome*, homme ; *gario*, poule; *car*, char, etc.

Il y a deux sortes de noms : le nom commun et le nom propre.

Le nom commun est celui qui est applicable à la totalité des êtres (personnes, animaux, choses) qui composent une espèce, comme *can*, chien ; *maisoun*, maison, etc.

Il y a différentes sortes de noms communs :

1° Des noms dits concrets, représentant des êtres qui tombent sous les sens : *ome*, homme ; *hiu*, fil, etc.

2° Des noms dits abstraits, qui n'ont aucune réalité matérielle : *cou-ratje*, courage ; *glori*, gloire ; *peguè*, *peguèssou*, folie, etc.

3° Des noms collectifs qui, quoique au singulier, éveillent l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : *troupèt*, troupe ; *floc*, bouquet, etc

4° Des noms composés, formés de plusieurs mots, mais qui ne désignent qu'une seule et même chose : *arre-hilh*, petits-fils ; *mai-de-poupo*, mère-nourrice, etc.

D'où viennent ces noms communs armagnacais ?

Une première série, la plus ancienne, est formée de mots venus directement du latin ; — une seconde couche, très considérable, s'est formée, par dérivation, de mots déjà arrivés au gascon : *luè* (de *luo*, lune), lunatique; *lou dessus*, *lou debat*, le dessus, le dessous; *lou hort*, *lou mol*, le dur, le mou; *lou beue*, *lou minja*, le boire, le manger, etc. ; — une troisième série nous est venue par d'autres dialectes méridionaux : ce sont des « mots voyageurs » introduits surtout par les proverbes, les textes littéraires et les relations commerciales¹; — et, enfin, il entre aujourd'hui, dans le parler moderne, une énorme quantité de mots français qui menacent la langue et tendent à faire périr beaucoup de mots anciens. On étudie l'origine des mots dans les dictionnaires, et cela s'appelle *l'étymologie*.

Le nom propre est celui qui ne convient qu'à un seul individu ou à un seul être de la même espèce, comme la *Gascounho*, la Gascogne ; la *Sauo*, la Save; *lou Jan*, Jean. etc. La première lettre des noms propres doit être majuscule.

Plusieurs noms propres d'homme ont une origine encore inconnue aujourd'hui ; mais la plupart ont un sens facile à saisir. Ils peuvent rappeler :

1° Une qualité ou un défaut de l'esprit ou du corps : *Arrouy* (rouge); *Maupeu* (mauvais poil); *Camorèyt* (jambe raide), etc.

2° Une profession : *Baquè* (vacher) ; *Escudè* (écuyer) ; *Tichanè* ou *Tisnè* (tisserand), etc.

3° Un lieu d'habitation : *Belloc* (beau lieu); *Dubosc* (du bois); *Ducasse* (du chêne); *Carrèra* (la rue); *Larriu* (la rivière); *Lasserro* (la colline); *Labèrnho* (la hêtraie), etc.

¹ Tous les parlers frontières sont considérablement influencés par les parlers voisins, et nous avons constaté, au cours d'une enquête à Saint-Martin-Gimois (canton de Lombez), qu'un des mots les plus solides, l'article masculin, qui était LOU, il y a trente ans, dans cette localité, est aujourd'hui généralement LE.

4° Un pays d'origine : *Dèuzo* (d'Eauze) ; *Danhan* (d'Aignan) ; *Dansan* (d'Ansan), etc.

De même, beaucoup de noms géographiques sont dus à la configuration du terrain, aux plantes qui y vivent, au patron d'une église : *Larroco* (la roche) ; *Riupeyrours* (rivière pierreuse) ; *Embats* (en vallée) ; *Lauraet* (la noiseraie) ; *Haget* (la hêtraie) ; *Sento-Aralho* (sainte Eulalie) ; *Sent-Yors* (saint Georges), etc.

8. LE GENRE DANS LES NOMS. — Le genre est la différence que l'on fait entre les êtres mâles et femelles, et on a donné par analogie un genre à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles de leur nature.

Il y a, en armagnacais, deux genres : le masculin et le féminin.

On se sert de trois procédés pour marquer le féminin :

1° On modifie la terminaison du masculin en y ajoutant, suivant la région, un *a*, un *e* ou un *o*. Ex. : *gat*, chat, *gata*, *gate*, *gato*, chatte ; *hilh*, fils, *hilha*, *hilhe*, *hilho*, fille ; *pouloi*, dindon, *pouloio*, dinde, etc.

2° On emploie un mot spécial pour le masculin et le féminin. Ex. :

MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ
<i>ome</i> , homme	<i>henno</i>	<i>Chibau</i> ² , cheval	<i>cabalo</i>
<i>pai</i> , père	<i>mai</i>	<i>pout</i> , coq	<i>gario</i>
<i>frai</i> , frère	<i>so</i>	<i>buou</i> , bœuf	<i>baco</i>
<i>gendre</i> , gendre	<i>noro</i>	<i>marrou</i> , béier	<i>auelho</i>
Ouncle , oncle	<i>tanto</i>	<i>bouc</i> , bouc	<i>crabo</i> , etc.

3° On ajoute le mot *mascle*, mâle, pour le masculin, et le mot *fumèlo*, femelle, pour le féminin.

REMARQUES. —

² gascon ancien : *cauat* (* caballum), cheval, *ège* (equa), jument.

I. Les noms terminés au masculin par *è* (-ARIUM) intercalent une *r* avant d'ajouter *a, e, o* : *auelhè*, berger, *auelhèra, e, o*, etc. Les textes du Moyen-âge écrivent, au masculin, ces noms par une *r* : *aolher*, etc.

II. Les noms terminés par *e*, au masculin, changent cet *e* en *a, e, o* : *Cantaire*, chanteur, *cantaira, e, o*, chanteuse ; etc.

III. Les noms terminés par *t* changent *t* en *d* avant d'ajouter la terminaison féminine : *mainat*, petit garçon, *mainada, e, o*, petite fille ; *Bernat*, Bernard, *Bernada, e, o* ; — cependant si le *t* est issu de LL latines, il se change en *r* : *coutèt*, couteau, *coutèra, e, o*, gros couteau ; *agnèt*, agneau, *agnèra, e, o*, agnelle ; etc.³

IV. Dans les noms terminés par *n* nasale, cette *n* tombe avant l'addition de la terminaison féminine : *pourin*, poulain, *pouria, e, o*, pouliche ; *besin*, voisin, *besia, e, o*, voisine ; etc.

V. Les noms armagnacais ont généralement le même genre que leurs correspondants français ; il y a cependant quelques exceptions : *aueran* (m.), noisette ; *boup* (f.), renard ; *cap* (m.), tête ; *deute* (m.), dette ; *esquilhot* (m.), noix ; *fret* (f.), froid ; *pessec* (m.), pêche ; *pot* (m.), lèvres ; *lèit* (f.), lait ; *san* (f.), sang ; *sau* (f.), sel ; *serp* (f.), serpent ; *tacho* (f.), clou ; *unclo* (f.), ongle ; etc. Quelques-uns de ces noms, par exemple, *fret, san, lèit*, dans certaines régions, par influence française, arrivent au masculin.

9. LE NOMBRE DANS LES NOMS. — Le nombre est la propriété qu'ont les noms de pouvoir représenter, par un changement de terminaison, l'unité ou la pluralité.

Il y a, en armagnacais, deux nombres : le singulier et le pluriel.

En règle générale, pour former le pluriel des noms, on ajoute *s* au singulier. Ex. : *ome*, homme, *omes* ; *henno*, femme, *hennos* ; *mau*, mal, *maus* ; etc. — Cette *s*, dans les noms monosyllabiques, peut se vocaliser en *i* devant toutes les consonnes sauf *c, p* et *t* : *lai mai jela-*

³ Ceci dit par simplification, et sans préjudice de la loi phonétique qui veut que LL latines en syllabe féminine passent à *r* en gascon.

dos, les mains gelées ; *lous pèi louns*, les pieds longs. Dans les parlers du Sud, voisins de la montagne, elle prend un son aspiré, d'abord voisin de *h*, qui tend ensuite à disparaître pour donner à la voyelle finale un son assez difficile à noter et qu'il faut avoir entendu.

Quand les noms sont terminés par *s* au singulier, ils ne changent pas au pluriel : *un mes*, un mois, *dus mes*, deux mois. —II y a cependant, du N. au S., une large bande du Gers central, à peu près entre Save et Baïse, où l'on dit *meses* ou *mesis* (avec un *i* très ténu), et cette forme est passée, en certains endroits, par analogie, ainsi que nous le verrons, au pluriel de beaucoup d'adjectifs non terminés par *s* au singulier. Ce pluriel donne à ces parlers une physionomie spéciale, et il serait intéressant d'en établir l'aire géographique.

10. AUGMENTATIFS ET DIMINUTIFS. — Le sens, dans les noms, peut être augmenté ou diminué, sans recourir aux adjectifs ou aux adverbes, à l'aide de suffixes.

I. *as*, *asso* ajoutent au nom une idée de grosseur ou de mépris : *pourtau*, portail, *pourtalas*, grand portail ; *man*, main, *manasso*, grosse main ; *chibau*, cheval, *chibalas*, grand et vilain cheval ; *ploujo*, pluie, *ploujasso*, pluie ennuyeuse ; etc.

II. *et*, *eto*, *ot*, *oto* expriment la petitesse, la pitié, la tendresse : *camo*, jambe, *cameto*, chère petite jambe, *camoto*, petite jambe ; *paisant*, paysan, *paisantet*, bon petit paysan, *paisantot*, petit paysan ; *Jan*, Jean, *Janet*, *Janot* ; *barrico*, barrique, *barricot* ; etc.

III. *oun* exprime aussi la petitesse et sert à former une foule de noms d'objets ou d'outils : *bano*, cruche, *banoun*, cruchon ; *barejo*, balai, *barejoun*, petit balai ; *palo*, pelle, *paloun*, bêche ; etc.

CHAPITRE II.

L'Article.

11. L'ARTICLE. — L'article est un mot que l'on place devant le nom pour montrer que ce nom est pris dans un sens déterminé.

L'armagnacais possède deux articles : l'article défini et l'article indéfini.

L'article défini a plusieurs formes :

MASCULIN

Singulier :	Pluriel :
<i>Lou, le</i>	<i>Lous, lus, les</i>

FÉMININ

Singulier :	Pluriel :
<i>La</i>	<i>Las</i>

REMARQUES. —

I. La forme *les* est une forme languedocienne qui s'avance assez loin dans le Gers, du côté de la Save et de la Gimone. A délimiter.

II. La forme *lus* se trouve généralement en Lomagne gersoise (Saint-Clar) et dans l'ancien comté de Gaure (Fleurance), mais avec quelques hésitations entre *lous* et *lus*, suivant les lieux.

III. Dans les deux formes masculines *les* et *lus*, et dans la forme féminine *las*, l'*s* se vocalise en *i* dans certaines conditions très bien définies pour *lus* par M. Laclavère, dans la postface d'*Aheus e Flous* : « L'*s* de l'article *lus* et *las* », dit-il, « se change en *i* devant toute consonne, sauf *c* dur, *p* et *t* »⁴. Nous y ajouterions *h* ; on dit : *las hennos*, *las hourcos*, etc.

⁴ « L'*s* de l'article *lus* e de l'article *las* se cambio en *i* dauant touto counsouno, sounco *c* dur, *p* e *t* : *Lui brouquets de lai barricos* ; — *lai gauduflos dui drolles* ;

IV. L'article défini a parfois contribué à déformer certains mots. C'est ainsi qu'on dit, à Auch, *lou Latori* pour *l'Ouratori*, l'Oratoire, et qu'on fait, dans d'autres endroits, *l'arriu* du féminin (*la riu*) parce qu'on n'a plus le sens de la prothèse *a*.

V. Devant un nom masculin singulier commençant par une consonne et devant tous les noms masculins pluriels il y a, avec les prépositions *à*, *per*, *ser*, contraction de l'article :

SINGULIER	PLURIEL
<i>à lou</i> fait au ;	<i>à lous</i> fait aus et as ;
<i>de lou</i> fait <i>dou</i> ou <i>deu</i> ;	<i>de lous</i> fait <i>dous</i> et <i>deus</i> ;
<i>per lou</i> fait <i>pou</i> ou <i>peu</i> ;	<i>per lous</i> fait <i>pous</i> et <i>peus</i> ;
<i>sur lou</i> , <i>ser lou</i> font <i>sou</i> , <i>seu</i> et <i>suou</i>	<i>sur lous</i> , <i>ser lous</i> font <i>sous</i> , <i>seus</i> et <i>suous</i> .

VI. On dit de même, par assimilation, avec l'article masculin ou féminin, *pel lou* (= *per lou*), *pel lous* (= *per lous*), *pel la* (= *per la*), *pel las* (= *per las*), *sel lou* (= *ser lou*), *sel lous* (= *ser lous*), *sel la* (= *ser la*), *sel las* (= *ser las*).

L'article indéfini est *un*, *ua*, *ue*, *uo*. En Bas-Armagnac, on élide quelquefois *e* de *ue*, même devant une consonne. Ainsi, on dira *u'hemne* ou *ue hemne*, indifféremment.

On emploie l'article indéfini au pluriel : *uns*, *us*, *uas*, *es*, *os* devant des noms impliquant l'idée de paire ou de répétition : *us esclops*, des sabots, une paire de sabots ; *uos lunetos*, des lunettes, une paire de lunettes ; *us patàcs*, de ces coups !

mes : *las coucurlos dus casses* », p. 124. (Léonce Cocharaux, éditeur, Auch, 1903.)

CHAPITRE III.

L'Adjectif.

12. L'ADJECTIF. — L'adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour le qualifier ou le déterminer.

Il y a trois sortes d'adjectifs : les adjectifs qualificatifs, les adjectifs déterminatifs et les adjectifs indéfinis.

13. ADJECTIFS QUALIFICATIFS. — Les adjectifs qualificatifs indiquent la manière d'être. Ex. : *un boun ome*, un brave homme ; *uo pou-lido mainado*, une jolie fillette ; etc.

Ces adjectifs ont les deux genres et les deux nombres comme les noms.

Pour former le féminin, on ajoute au masculin, en règle générale, un *a*, un *e* ou un *o*, suivant la région : *gran*, grand, *grana*, *e*, *o* ; *petit*, petit, *petita*, *e*, *o* ; etc.

Remarques. —

I. Les remarques que nous avons faites pour la formation du féminin dans les noms (cf. ch. 1, 8, Rem. I, II, III, IV) s'appliquent aussi aux adjectifs.

II. Les adjectifs terminés par *c*, au masculin changent *c* en *g* dur avant d'ajouter la terminaison féminine : *pauruc*, peureux, *pauruga*, *e*, *o* ; *muc*, muet, *muga*, *e*, *o* ; *pèc*, sot, *pèga*. *e*, *o*.

III. Les adjectifs terminés au masculin par *d* prononcé ou non, changent *d* en *s* avant la terminaison féminine : *nud*, nu, *nusa*, *e*, *o* ; Pour la formation du pluriel, les règles générales sont les mêmes que pour les noms (ch. I, 9). Les pluriels allongés en *es* et en *is*, que nous avons déjà signalés dans les noms terminés par *s* au singulier, se retrouvent ici. On dit à peu près régulièrement, entre Save et Baise, *es-*

pessis, épais ; *grassis*, gras, etc. Mais on dit aussi, par action analogique, *granis* ou *granes*, grands ; *bounis*, bons ; *bielhis*, vieux. Il y a, naturellement, quelque exception. La région orientale du Gers paraît surtout envahie.

Il y a, dans les adjectifs armagnacais, un comparatif et un superlatif.

Le comparatif d'égalité est marqué par le mot *astant*, *austant que* ou *coumo* : *qu'es astant bèt que tu* ou *coumo tu*, il est aussi beau que toi ; — le comparatif d'infériorité est marqué par *pas tant que* ou bien *méns que* : *un gat n'es pas tant gran qu'un can*, un chat n'est pas aussi grand qu'un chien ; — le comparatif de supériorité est marqué par *mès que* : *que soui mès petit que tu*, je suis plus petit que toi.

Le superlatif absolu s'indique par *rede*, *forço*, *hère*, *très*, placé avant l'adjectif : *rede hort*, très fort ; le superlatif relatif, par *lou mes*, *lou mens*, le plus, le moins : *lou mes hort*, le plus fort.

Quelques comparatifs et superlatifs nous sont venus de leurs correspondants latins : *maje* (*MAJUM), *lou maje*, plus grand, le plus grand ; *melhou* (*MELIUM), *milhou*, *lou melhou*, *lou milhou*, meilleur, le meilleur ; *mendre* (*MINOR), *lou mendre*, moindre, le moindre ; *piri* (*PEJOR), *lou piri*, pire, le pire.

Ce que nous avons dit des augmentatifs et diminutifs pour le nom s'applique aussi aux adjectifs (cf. ch. I, 10).

14. ADJECTIFS DÉTERMINATIFS. — Les adjectifs déterminatifs précisent l'objet désigné par le nom. Ils sont de trois sortes : les adjectifs démonstratifs, les adjectifs possessifs et les adjectifs numéraux.

1° Les adjectifs démonstratifs sont :

MASCULIN :

Aqueste, *ce cet*.

Aquet, —

Acet, —

FÉMININ :

Aquesta, *e*, *o*, *cette*.

Aquera, *e*, *o*, —

Acera, *e*, *o*, —

Aqueste désigne des objets qui sont tout près ; — *aquet*, des objets assez rapprochés ; — *acet*, des objets éloignés.

En Bas-Armagnac, il existe une forme abrégée des adjectifs démonstratifs : *queste*, *quet*, *cet*, mais jamais en tête de la phrase.

2° Les adjectifs possessifs sont⁵ :

SINGULIER.

[Un seul possesseur]		[Plusieurs possesseurs]	
MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ
<i>Moun</i> , mon.	<i>Ma</i> , ma.	<i>Noste</i> ou <i>nouste</i> , notre.	<i>Nosta</i> ou <i>nous-</i> <i>ta, e, o</i> , notre.
<i>Toun</i> , ton.	<i>Ta</i> , ta.	<i>Boste</i> , votre.	<i>Bosta, e, o</i> , votre.
<i>Soun</i> , son.	<i>Sa</i> , sa.	<i>Soun</i> , leur.	<i>Sa</i> , leur.

PLURIEL.

[Un seul possesseur]		[Plusieurs possesseurs]	
MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ
<i>Mouns</i> ou <i>mous</i> , mes.	<i>Mas</i> , mes.	<i>Nostes</i> ou <i>noustes</i> , nos.	<i>Nostas</i> ou <i>nous-</i> <i>tas, es, os</i> , nos
<i>Touns</i> ou <i>tous</i> , tes.	<i>Tas</i> , tes.	<i>Bostes</i> , vos.	<i>Bostas, es, os</i> , vos
<i>Sous</i> , ses.	<i>Sas</i> , ses.	<i>Souns</i> ou <i>sous</i> , leurs.	<i>Sas</i> , leurs.

3° Les adjectifs numériques peuvent être cardinaux ou ordinaux. Les nombres cardinaux, jusqu'à dix, portent les noms suivants : *un*, *dus*, *très*, *quate*, *cinc*⁶, *sies* ou *ches*, *sèt*, *oeit*⁷, *nau*, *dèts* ; de dix à vingt ils sont également formés d'un seul mot (*ounze*, *doutze*, *tretze*, *catorze*,

⁵ On emploie plus fréquemment le pronom possessif : *lou men pai*, mon père : *la mio mai*, ma mère.

⁶ Dans plusieurs régions, le *c* final de *cinc* ne se prononce pas ; de même le *t* de *bint* et de *cent*.

⁷ La voyelle accentuée *e* se prononce *è* dans certaines régions.

quinze, setze), sauf les trois derniers : *dès-o-sèt*⁸, *dès-o-oeit*, *dès-o-nau* ; — de vingt à cent on dit : *bint, trento, cranto, cincanto, soasanto, soasanto-dèts, quotate-bints, quotate-bint-dèts* ; — à partir de cent on dit : *cent, milo, milioun, miliar*, etc.

Les nombres cardinaux sont des deux genres, sauf *un* qui fait, au féminin, *ua, e, o*, et *dus* qui fait *duas, es, os*.

Les adjectifs numéraux ordinaux sont : *prumè, segound*, etc. Dans le gascon ancien on formait les autres à l'aide du suffixe germanique *-ing* (= *enc, enco*) : *tresenc, tresenco*, etc. Mais les formes françaises en *-ième* ont, depuis longtemps, fait invasion, et l'on dit : *tresièmo, catrièmo*, etc. Le mot latin DECIMA (10^e) a donné *dèuna, e, o* qui signifie : la dîme.

Il faut ajouter aux adjectifs numéraux les mots *doutzeno*, douzaine, *binteno* ou *binteuo*, vingtaine ; *cart*, quart, *miejo*, demie ; etc.

15. ADJECTIFS INDÉFINIS. — Les adjectifs indéfinis sont ceux qui marquent que le nom est employé d'une manière vague et générale. En voici la liste :

MASCULIN :	FÉMININ :
<i>Aute</i> ou <i>aut</i> , autre.	<i>Auta, e, o</i> , autre.
<i>Cade</i> , o, chaque.	<i>Cada, e, o, chaque</i> .
<i>Cauque</i> , quelque.	<i>Cauca, que, o</i> , quelque.
<i>Mème</i> , o, même.	<i>Mema, e, o</i> , même.
<i>Nat</i> , aucun.	<i>Nada, e, o</i> , aucune.
<i>Quin</i> , quel.	<i>Quina, e, o</i> , quelle.
<i>Sengles</i> , chacun un.	<i>Sengles</i> , chacun une.
<i>Tau</i> , tel.	<i>Taua, e, o</i> , telle.
<i>Tout</i> , tout.	<i>Touta, e, o</i> , toute.
<i>Un</i> , un.	<i>Ua, e, o</i> , une.

REMARQUES. —

⁸ On remarquera la disparition du *t* dans *dèts* et le passage de *e* à *è* doux.

I. *Mème, mémo* est une forme française. On trouve encore les formes anciennes *medich, matech* dans la région de Lombez, Samatan et Simorre.

II. *Sengles*, du latin SINGULI, Æ, A, est encore très vivant dans la région de Marciac et Plaisance : *sengles cops*, chacun un coup ; *sengles paraulos*, chacun une parole.

III. Pour la formation du pluriel, les adjectifs indéfinis suivent les règles de l'adjectif qualificatif.

CHAPITRE IV.

Le Pronom.

16. LE PRONOM. — Le pronom est un mot qui tient place du nom.

Il y a, en armagnacais, cinq sortes de pronoms : les pronoms personnels, déterminatifs, possessifs, relatifs et indéfinis.

17. PRONOMS PERSONNELS. — Les pronoms personnels expriment le rôle des personnes ou des choses dans le discours.

Les pronoms personnels sont :

SINGULIER.

1^{ère} personne : *jou, me*, je, me, moi.

2^{ème} — *tu, te*, tu, te, toi.

3^{ème} — *et, era-e-o, lou, la*, il, elle, le, la.

PLURIEL

1^{ère} personne : *nous, mous*, nous.

2^{ème} — *bous*, vous.

3^{ème} — *ets, eras-es-os, lous, las, en, i*, eux, elles, les, en, y.

DES DEUX GENRES

3^{ème} personne : *se*, se, soi.

REMARQUES. —

I. Les pronoms sujets, comme en latin, sont ordinairement sous-entendus. On les exprime lorsqu'il y a opposition d'idées dans la même phrase, ou lorsqu'on veut donner à la phrase de la vivacité.

II. Les pronoms compléments *me*, *te*, *se* peuvent être élidés : *Que m'agrade*, il m'agrée ; *que t'a dit*, que t'a-t-il dit ? *que-s biro*, il se tourne ; — ou apocopés : *aido-m*, aide-moi ; *biro-t*, tourne-toi ; *bira-s*, se tourner.

III. *Nous* et *bous* compléments subissent, en armagnacais, de curieuses abréviations : *nous* devient *-ns* et *bous* devient *-bs (ts)* et *-b (p)* : *que-ns a dit*, il nous a dit ; *que-ts a bist*, il vous a vu ; *que-p'a dit* ? que vous a-t-il dit ?

IV. *Nous (mous)* et *bous*, combinés avec le pronom *en*, donnent les formes *moun*, *boun* (*n* dentale) : *moun anam*, nous nous en allons, *boun anats*, vous vous en allez ; — ou encore, en Bas-Armagnac, *nsen* et *tsen* : *nsen anam*, *tsen anats*.

V. Le pronom masculin *lou*, *lous*, précédé d'un monosyllabe *que*, *qui*, *se*, *ne*, *me*, *te*, se contracte avec ce monosyllabe : *qu'au pren*, il le prend, *s'ou pren*, s'il le prend, *nou pren pas*, il ne le prend pas, *qui-u bo* ? qui le veut ? Dans ces expressions, *qu'ou* = *que lou* ; *s'ou* = *se lou* ; *nou* = *ne lou* ; *m'ou* = *me lou* ; *qui-u* = *qui lou* ; — la contraction a lieu de la même façon, quand ces pronoms suivent un verbe à l'infinitif : *croumpa-u*, l'acheter, pour *lou croumpa*, etc.

VI. Le pronom féminin *la*, *las* s'affaiblit en *le*, *les* après l'impératif et l'infinitif : *darriga-le*, la déraciner, *darriga-les*, les déraciner, mais seulement en Bas-Armagnac ; dans le reste du Gers, *la*, *las* s'assourdit en *lo*, *los* : *darriga-lo*, *darriga-los*.

VII. Pour donner plus de force à l'expression, on joint aux pronoms personnels l'adjectif *mèma-e-o*, même, qui a conservé sa forme primitive, *matech*, invariable, dans quelques localités du Bas-Comminges : *jou matech*, *ero matech*, moi-même, elle-même. *Matech* tend à disparaître. Le Bas-Armagnac a conservé *medich*, *mediche* jusqu'en ces dernières années.

18. PRONOMS DÉMONSTRATIFS. — Les pronoms démonstratifs remplacent le nom en montrant la personne ou la chose dont on parle.

Les pronoms démonstratifs sont :

MASCULIN :	FÉMININ :
<i>Aqueste</i> , celui-ci,	<i>Aquesta-e-o</i> , celle-ci.
<i>Aquet</i> , celui-là.	<i>Aquera-e-o</i> , celle-là.
<i>Acet</i> , celui-là là-bas.	<i>Acera-e-o</i> , celle-là là-bas.
NEUTRE.	
<i>Ço</i> , ce.	
<i>Aço</i> , ceci.	
<i>Aco</i> , <i>ac</i> (<i>at</i>), cela.	

REMARQUES. —

I. *Ço*, *aço* et *aco* sont invariables ; les autres pronoms forment leur pluriel par l'addition de *s*.

II. L'article *lou*, *la* s'emploie, en armagnacais, comme pronom démonstratif et signifie : celui, celle : *lou qui prègo*, celui qui prie ; *lou castèt de Pau e lou de Mountagut*, le château de Pau et celui de Montégut.

19. PRONOMS POSSESSIFS. — Les pronoms possessifs remplacent le nom en marquant la possession. En voici la liste :

1° Quand l'objet est possédé par une seule personne :

1^{ère} Pers. : *Lou men*, *la mia-e-o*, *lous mens*, *las mias-es-os*.

2^{ème} — : *Lou toun*, *la toua-e-o*, *lous touns*, *las touas-es-os*.

3^{ème} — : *Lou soun*, *la soua-e-o*, *lous souns*, *las souas-es-os*.

2° Quand l'objet est possédé par plusieurs personnes :

1^{ère} Pers. : *Lou noste*, *la nosta-e-o*, *lous nostes*, *las nostas-es-os*.

2^{ème} — : *Lou boste*, *la bosta-e-o*, *lous bostes*, *las bostas-es-os*.

3^{ème} — : *Lou soun*, *la soua-e-o*, *lous souns*, *las souas-es-os*.

REMARQUES. —

I. On dit, en Bas-Armagnac, à la 1^{ère} personne, *la megne*, la mienne, *lou nouste*, *la nouste*, le nôtre, la nôtre ; — on trouve, dans le Gers central et oriental, à la 2^{ème} et 3^{ème} personne, les formes *la tuo*, *las tuos*, *la suo*, *las suos* et, dans certaines régions, *la tuio*, *la suio*.

II. En Bas-Armagnac, existent quelques locutions elliptiques intéressantes formées avec les pronoms personnels : à *nouste*, à *boste*, à *soun* ou à *soue* ; de *nouste*, de *boste*, de *soun* ou de *soue* ; *enta nouste*, *enta boste*, *enta soun* ou *enta soue*, signifient : chez nous, chez vous, chez lui ; de chez nous, de chez vous, etc.

III. A remarquer aussi les expressions : *ço de mén*, *ço de toun*, *ço de soun*, *ço de nouste*, *ço de boste*, *ço de soun* qui signifient : ce qui est à nous, à vous, à lui ou à eux.

20. PRONOMS RELATIFS. — Les pronoms relatifs sont ceux qui unissent le nom ou le pronom dont ils tiennent la place avec le membre de phrase qui les suit.

Les pronoms relatifs sont, pour les deux genres : *qui*, qui, *que*, que, *dount*, *de qui*, de qui.

Pour interroger on se sert de *qui*, qui ? *que*, quoi ? *quin*, *quina-e-o*, quel, quelle ?

21. PRONOMS INDÉFINIS. — Les pronoms indéfinis sont ceux qui désignent une personne ou une chose d'une manière vague, générale et indéfinie.

Ces pronoms sont :

MASCULIN :	FÉMININ :
<i>Arre</i> , rien.	
<i>Aute</i> , autre.	<i>Autae-o</i> , autre.
<i>Cadun</i> , chacun.	<i>Caduae-o</i> , chacune.

<i>Cauqu'un</i> , quelqu'un.	<i>Cauqu'ua-e-o</i> , quelqu'une.
<i>Deque</i> , de quoi.	
<i>Digun</i> , personne.	
<i>Nat</i> , aucun.	<i>Nada-e-o</i> , aucune.
<i>Tau</i> , tel.	<i>Taua-e-o</i> , telle.
<i>Tout</i> , tout.	<i>Touta-e-o</i> , toute.
<i>Un</i> , un.	<i>Ua-e-o</i> , une.

REMARQUES. —

I. *Aute*, *de-que*, *nat*, *tau*, *tout*, *un* forment leur pluriel régulièrement : *cauqu'un* fait *cauques-uns*.

II. *Arre* et *digun* n'ont pas de pluriel.

III. En Bas-Armagnac, les adverbes *rede*, *hère*, beaucoup, ont un pluriel, *redes*, *hères*, qui signifie : plusieurs ; — leur correspondant, dans le reste du Gers, est *forço*, beaucoup, qui fait *forços* : *gn'a forços*, il y en a plusieurs.

CHAPITRE V.

Le Verbe.

22. LE VERBE. — Le verbe est un mot qui exprime l'existence, l'état ou l'action des personnes et des choses. Ex. : *Que soui*, je suis ; *qu'es blassat*, il est blessé ; *que lauro*, il laboure.

23. SUJET, ATTRIBUT, COMPLÉMENTS. — Le verbe gascon, comme le verbe français, peut avoir un sujet, un attribut, des compléments.

Le pronom sujet ne s'exprime pas généralement, et il est remplacé à toutes les personnes par la particule *que* dont l'origine est encore mal connue des linguistes. On ne peut pas dire, toutefois, que cette particule remplace le pronom sujet, puisqu'on la trouve employée même

quand ce pronom est exprimé. Ex. : *Jou que canti, et, que plouro*, je chante, lui pleure.

24. PERSONNES, TEMPS et MODES. — Comme en français, il y a, en gascon, trois personnes, au singulier et au pluriel ; — trois temps principaux : le présent, le passé et le futur ; — six modes : l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif, l'infinitif et le participe. L'impératif est exprimé à l'aide du subjonctif.

25. AUXILIAIRES. — Il y a, en armagnacais, deux auxiliaires : *Aue*, avoir (prononcé *aue* dans certaines régions), et *èste*, être, qui fait aussi à l'infinitif *esta* (du verbe latin STARE). Ces auxiliaires servent à conjuguer les temps composés de tous les verbes.

26. CONJUGAISONS. — L'armagnacais a trois conjugaisons :

La première a l'infinitif terminé en *a* : *aima, parla, croumpa*, aimer, parler, acheter ; elle dérive de la conjugaison latine en ARE et correspond généralement à notre première conjugaison française. C'est celle qui renferme le plus grand nombre de verbes ;

La deuxième a l'infinitif en *e* : *bene*, vendre, *escruiue*, écrire, *recebe*, recevoir, etc. ; elle dérive plutôt de la troisième conjugaison latine en ÈRE que la seconde en ÈRE ; La troisième a l'infinitif en *i* : *basti*, bâtir, *bouri*, bouillir, *causi*, choisir, etc. ; elle dérive soit de la quatrième conjugaison latine en IRE, soit de la seconde et de la troisième, d'après des transformations que nous ne pouvons pas étudier dans cette grammaire élémentaire, mais qu'on trouvera dans les grammaires savantes.

27. LES AUXILIAIRES AUÉ ET ESTE. — Nous ne donnerons que la conjugaison des temps simples, et nous ne ferons pas précéder les diverses personnes de la particule *que*.

INDICATIF	CONDITIONNEL	SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
PRÉSENT. Èi As A Auem, am Auets, ats An	PRÉSENT. Auri Aures Aure Aurem Aurets Auren	PRÉSENT. Aujei, auji Aujes, aujis Auje, auji Aujem, aujim Aujets, aujits Aujen, aujin	PRÉSENT. Aue	
IMPARFAIT. Auèui, Auèi Auèuos, auès Auèuo, auè Auèuom, auèm Auèuots, auèts Auèuon, auèn		IMPARFAIT. Aoussei, aoussi Aousses, aoussis Aousse, aoussi Aoussem, aoussim Aoussets, aoussits Aoussen, aoussin		
PASSÉ. Auoui Auous Auouc Auoum Auouts Auoun				PASSÉ. Auut, auudo
FUTUR. Aurèi Auras Aura Auram Aurats Auran				

ÈSTE ou ESTA, ÊTRE

INDICATIF	CONDITIONNEL	SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
PRÉSENT. Soui, soi És Es, ei, e Soum, èm Èts Soun	PRÉSENT. Seri Seres Sere Serem Serets Seren	PRÉSENT. Siei, sii Sies, siis Sie, sii Siem, siim Siets, siits Sien, siin	PRÉSENT. Èste	
IMPARFAIT. Èroi, èri Èros, ères Èro, ère Èrom, èrem Èrots, èrets Èron, èren		IMPARFAIT. Estoussei, estoussi Estousses, estoussis Estousse, estoussi Estousssem, estoussim Estousssets, estoussits Estoussen, estoussin		
PASSÉ. Estoui, estèi Estous, estès Estouc, estèc Estoum, estèm Estouts, estèts Estoun, estèn				PASSÉ. Estat, estado
FUTUR. Serèi Seras Sera Seram Serats Seran				

REMARQUES SUR AUÉ. —

I. Les temps composés se conjuguent, comme en français, à l'aide du participe passé *auut*, *auudo*, ajouté aux temps principaux : PASSÉ INDÉFINI : *qu'èi auut* ; PLUS-QUE-PARFAIT : *qu'auèui auut* ; etc.

II. L'impératif s'exprime à l'aide des temps du subjonctif : *Aujes pas pou*, n'aie pas peur ; etc.

III. Il y a souvent échange entre les formes verbales ; ainsi, en Bas Armagnac, on dit : *qu'auèi*, j'avais et *qu'auèui* ; dans le reste du Gers, les formes subjonctives flottent entre *qu'aujei*, que j'aie, et *qu'aujoï*. Le présent, le passé et le futur paraissent seuls assez solides. La 3^e personne du singulier du passé est plus d'une fois influencée par les dialectes voisins. Ainsi, à la Romieu, près de Condom, on entend *auout* (avec un *t*), au lieu de *auouc* (avec un *c*). On trouve de même au sud du Gers, à Miélan, par exemple, *auese* au lieu de *aué*, à l'infinitif présent.

REMARQUES SUR ÈSTE. —

I. Les temps composés se conjuguent, à l'aide du participe passé *estat*, *estado*, ajouté aux temps principaux : *que soui estat*, j'ai été. A la différence du français, on dit, en armagnacais : *je suis été* et non *j'ai été*, etc. *Èste* se sert d'auxiliaire à lui-même.

II. Le verbe *èste* a, dans certaines régions du Gers oriental, par exemple dans la région de Cologne, une conjugaison un peu différente de celle du reste du département. PASSÉ DÉFINI : *estèi*, *estèes*, *estèc*, *estèen*, *estèets*, *estèen*. — FUTUR : *serèi*, etc., *siran*, *serats*, *seran*. — CONDIT. PRÉS. : *seri*, etc., *siren*, *sirets*, *seren*. — SUBJ. PRÉS. : *que sio*, *que sios*, *que sio*, *que sioen*, *que sioets*. *que sion*.

III. *Esta*, dans certaines locutions, a le sens de demeurer, rester : *estats-bous aci*, demeurez ici ; ou le sens de être en repos : *dècho-m esta*, laissez-moi en repos.

28. PREMIÈRE CONJUGAISON : AIM A, AIMER.

INDICATIF	CONDITIONNEL	SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
PRÉSENT. Aim i Aim os, es Aim o, en Aim am , em Aim ats , ets Aim on, en	PRÉSENT. Aim eri Aim erés Aim eré Aim erém Aim eréts Aim erén	PRÉSENT. Aim oí, i Aim es, is Aim e, i Aim em, im Aim ets, its Aim en, in	PRÉSENT. Aim a	
IMPARFAIT. Aim au i Aim auos , au es Aim auo , au e Aim auom , auem Aim auots , auets Aim auon , auen		IMPARFAIT. Aim èssoi, èssi Aim èsses, èssis Aim èsse, èssi Aim èssem, èssim Aim èssets, èssits Aim èssen, èssin		
PASSÉ. Aim èi Aim ès Aim èc Aim èm Aim èts Aim èn				PASSÉ. Aim at Aim ado
FUTUR. Aim erèi Aim eras Aim era Aim eram Aim erats Aim eran				

REMARQUES. —

I. Les temps composés de l'actif se conjuguent à l'aide de l'auxiliaire *au*e auquel on ajoute le participe passé, *aimat*, *aimado*.

II. Les temps du passé, simples ou composés, se conjuguent à l'aide de l'auxiliaire *èste* auquel on ajoute le participe passé.

III. Il y a, encore ici, les échanges de formes que nous avons signalés pour les auxiliaires (REM. III) ; ainsi on dit : *aimaui* et *aimauoi*.

29. DEUXIÈME CONJUGAISON : BEN E, VENDRE.

INDICATIF	CONDITIONNEL	SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
PRÉSENT. Ben i Ben es Ben Ben èm, em Ben èts, ets Ben on, en	PRÉSENT. Ben eri Ben eres Ben ere Ben erem Ben erets Ben eren	PRÉSENT. Ben í, i Ben es, is Ben e, i Ben em, im Ben ets, its Ben en, in	PRÉSENT. Ben e	
IMPARFAIT. Ben eui Ben euos, eues Ben euo, eue Ben euom, euem Ben euots, euets Ben euon, euen		IMPARFAIT. Ben oussi, oussi Ben ousses, oussis Ben ousse, oussi Ben ousssem, oussim Ben ousssets, oussits Ben oussen, oussin		
PASSÉ. Ben oui Ben ous Ben ouc Ben oum Ben outs Ben oun				PASSÉ. Ben ut Ben udo
FUTUR. Ben erèi Ben eras Ben era Ben eram Ben erats Ben eran				

REMARQUES. —

I. Pour la formation des temps composés, même remarque que pour AIMA.

II. Dans certains verbes de cette conjugaison, il y a, à l'infinitif, surtout en Bas-Armagnac, déplacement d'accent. Ainsi on dit : *sabe* et *sabe*, *poude* et *poude*.

30. TROISIÈME CONJUGAISON : LEG I, LIRE.

INDICATIF	CONDITIONNEL	SUBJONCTIF	INFINITIF	PARTICIPE
PRÉSENT. Leg ichi, echi Leg iches, eches Leg ich, eis Leg ichèm, echem Leg ichèts, echets Leg ichèn, echen	PRÉSENT. Leg iri Leg irés Leg iré Leg irém Leg iréts Leg irén	PRÉSENT. Leg ichi, echi Leg iches, echis Leg iche, echi Leg ichem, echim Leg ichets, echits Leg ichen, echin	PRÉSENT. Leg i	
IMPARFAIT. Leg issèui, iui Leg issèuos, iues Leg issèuo, iue Leg issèuom, iuem Leg issèuots, iuet Leg issèuon, iuen		IMPARFAIT. Leg iscoussi, ichi Leg iscousses, ichis Leg iscoussse, ichi Leg iscousssem, ichim Leg iscousssets, ichitz Leg iscoussen, ichin		
PASSÉ. Leg iscoui, ii Leg iscou, is Leg iscouc, ic Leg iscoum, im Leg iscouts, its Leg iscouin, in				PASSÉ. Leg it Leg ido
FUTUR. Leg irèi Leg iras Leg ira Leg iram Leg irats Leg iran				

REMARQUES. —

I. Les temps composés se forment comme dans les autres verbes.

II. Il ne faut pas confondre certains verbes de la deuxième conjugaison, qui ont *ch* au radical, comme *couneche*, connaître, avec les verbes de la troisième.

31. VERBES IRRÉGULIERS. —

Il y a en armagnacais, des verbes irréguliers, c'est-à-dire des verbes qui ne se conforment pas aux modèles de conjugaison donnés ci-dessus.

A/ 1° *Première conjugaison.* — Pour quelques-uns, il y a changement dans la voyelle du radical. Ainsi *cerca*, qui a un *e* fermé quand l'accent tombe sur la dernière syllabe, prend un *è* ouvert quand la terminaison a une voyelle muette : *que cèrqui*, je cherche, *cèrco*, cherche, etc.; — de même *ou* dans le même cas : *pourta*, porter, *que porti*, je porte, etc. L'usage seul peut apprendre ces verbes.

2° D'autres verbes changent de radical et sont formés de temps empruntés à deux primitifs latins différents. Tel est le verbe *ana* (ADNARE), aller, dont le présent de l'indicatif est *bau*, *bas*, *ba*, *bam*, *bats*, *ban*, et le présent de l'impératif, 2° pers. du sing. *bè*, *va*, tirés du latin VADO; les autres temps sont régulièrement tirés de *ana*.

3° Il faut signaler aussi le verbe *da*, donner, qui fait au présent de l'indicatif : *dau*, *das*, *da*, *dam*, *dais*, *dan* ; et le verbe *ha*, faire, qui fait, au même temps, en Bas-Armagnac, *hèy*, *hès*, *hè*, *hèm*, *hèts*, *hèn*, et, dans le reste du Gers, *hèu*, *hès*, *hè*, *hazèm*, *hazèts*, *hèn*.

B/ *Deuxième conjugaison.* — 1° Il y a, dans certains verbes, déphongaison de la lettre finale, à la 3° pers. du sing. du présent de l'indicatif : *bale*, valoir, fait, *bau*, il vaut; — *bese*, voir, fait *bei*, ou *bets*, il voit.

2° *Boule*, vouloir, se conjugue au présent de l'indicatif *boy*, *bos*, *bo*, *bom*, *boulets*, *bon*, en Bas-Armagnac, et *boulèm*, *boulèts*, *bon* dans le reste du Gers.

3° *Dise*, dire, est irrégulier à la 3° pers. du sing. du présent de l'indicatif : *dit*, il dit, et au participe passé : *dit*, *dito*. — Le futur se conjugue : *dirèi*, *as. a*, etc., et le conditionnel *diri*, *dirès*, *dire*, etc.

4° *Bese*, voir, fait au participe passé *bist*, *bisto*, et a, en bas-armagnacais, un passé défini en *iy* : *biy*, *bis*, *bic*, *bim*. *bits*, *bin*, comme dans les verbes de la 3° conjugaison. De même le futur et le conditionnel se conjuguent sur *legi*.

C/ Troisième conjugaison. — Pour certains verbes qui ont *ou* au radical, cet *ou* devient *o* devant une syllabe muette : *droumi*, dormir, *dromi*, je dors ; *sourti*, sortir, *sorti*, je sors, *sort*, sors, etc. Ces verbes ont d'ailleurs deux formes à l'infinif présent : *droumi* et *drome*, *sourti* et *sorte*.

32. VERBES RÉFLÉCHIS. — Deux remarques intéressantes à faire sur les verbes réfléchis :

1° A l'infinif, le pronom *se*, *soi*, s'emploie dans l'ensemble du Gers, comme en français : *se prene*, se prendre, tandis qu'en Bas-Armagnac, on l'emploie comme enclitique et sous la forme abrégée *s* : *prene-s*, *escalouri-s*, se réchauffer, etc. ;

2° les verbes réfléchis gascons se conjuguent avec un seul pronom : *que-m cari*, je me tais, *que-t cares*, *que-s care*, etc.

33. VERBES INTERROGATIFS. — Il n'y a pas de forme spéciale pour l'interrogation. C'est le ton ou la ponctuation qui indiquent si on interroge : *beng*, vient-il ?

Cependant si le verbe commence par une consonne, on le fait souvent précéder en Bas-Armagnac de la particule explétive *e* : *e cèrques* ? cherches-tu ?

34. PROVIGNEMENT DES VERBES. — Il y a deux procédés principaux de provignement des verbes en gascon :

1° d'un substantif, on fait un verbe par l'addition de *a* à la fin du mot : de *arrat*, rat, *arrata*, prendre des rats ; de *cabelh*, épi, *cabelha*, former l'épi, etc. ;

2° d'un substantif, on forme un verbe par l'addition du suffixe *-eja* : *castèt*, château, *castereja*, fréquenter les châteaux ; *flisquet*, loquet, *flisqueteja*, faire aller le loquet à plusieurs reprises ; etc. Les verbes ainsi provignés appartiennent à la 1^{ère} conjugaison.

CHAPITRE VI.

L'Adverbe.

35. L'ADVERBE. — L'adverbe est un mot invariable qui sert à modifier le sens du verbe, de l'adjectif ou d'un autre adverbe.

On distingue, en armagnacais, sept espèces d'adverbes qui sont : les adverbes de lieu, de temps, de manière, de quantité, d'affirmation, de négation, de doute.

36. ADVERBES DE LIEU. — Les principaux adverbes de lieu sont :

<i>aci</i> , ici.	<i>deguens</i> , dedans, <i>diguens</i> , <i>diens</i> .
<i>aciu</i> , là-bas (au loin).	<i>dehoro</i> , dehors.
<i>aoun</i> où, et <i>oun</i> ,	<i>dela</i> , de ce côté-là.
<i>aqui</i> , <i>aquiu</i> , là.	<i>dessus</i> , dessus.
<i>alentour</i> , autour.	<i>detras</i> , le long de et derrière.
<i>alhurs</i> , ailleurs.	<i>ença</i> , de ce côté-ci.
<i>autour</i> , autour.	<i>enla</i> , de ce côté-là.
<i>capbat</i> , vers le bas.	<i>lahoro</i> , là-bas, au loin.
<i>capsus</i> , vers le haut.	<i>loèn</i> , loin, <i>louy</i> .
<i>dauant</i> , devant.	<i>pertout</i> , partout.
<i>darrè</i> , derrière.	<i>près</i> , près.
<i>debat</i> , dessous.	<i>proche</i> , proche.
<i>deça</i> , de ce côté-ci.	<i>y</i> , <i>y</i> .

REMARQUE. — Les adverbes *dauant*, *darrè*, — *debat*, *dessus*, servent à désigner, en armagnacais, les quatre points cardinaux : *dauant* = Est ; *darrè* = Ouest ; *dessus* = Sud ; *debat* = Nord. Pour les deux derniers, on dit aussi *capbat*, *capsus*. Ces adverbes jouent un grand rôle dans la toponymie gasconne.

37. ADVERBES DE TEMPS. — Les principaux adverbess de temps sont :

<i>adès</i> , naguère.	<i>douro</i> , de bonne heure, <i>de doro</i> .
<i>aoey</i> , aujourd'hui, <i>oey</i> .	<i>encoèro</i> , encore, <i>encaro</i> .
<i>aro</i> , maintenant, <i>adaro</i> .	<i>engoan</i> , cette année.
<i>alabets</i> , alors, <i>labets</i> .	<i>entertant</i> , entre temps, <i>atretant</i> .
<i>arunan</i> , l'année dernière, <i>aruan</i> .	<i>james</i> , jamais, et <i>james</i> .
<i>auant</i> , avant.	<i>jassé</i> , hier au soir, <i>jassés</i> .
<i>d'outes cops</i> , autrefois.	<i>jé</i> , hier, <i>ajé</i> .
<i>après</i> , après.	<i>lèu</i> , tôt.
<i>astalèu</i> , aussitôt, <i>austalèu</i> .	<i>lountems</i> , longtemps.
<i>ballèu</i> , bientôt, <i>banlèu</i> .	<i>soubént</i> , souvent, <i>souént</i> .
<i>cauque cop</i> , quelquefois.	<i>quan</i> , quand.
<i>desempus</i> , depuis, <i>dempus</i> .	<i>tard</i> , tard.
<i>douman</i> , demain.	<i>toustém</i> , toujours, <i>toutjour</i> .

38. ADVERBES DE MANIÈRE. — La plupart des adverbess de manière sont formés de l'adjectif féminin auquel on ajoute la terminaison *ment* ou, dans la Gascogne orientale, *mentz*. Il y en a d'autres, par exemple *coum*, *coumo*, comment, *bien*, bien, *mau*, mal, *atau*, ainsi, *perque*, pourquoi ; etc.

39. ADVERBES DE QUANTITÉ. — Les principaux adverbess de quantité sont :

<i>astant</i> , autant, et <i>austant</i> .	<i>pauc</i> , peu, <i>chic</i> , <i>drin</i> .
<i>bètcop</i> , beaucoup, et <i>hère</i> , <i>forço</i> , <i>rede</i> , <i>plan</i> .	<i>prou</i> , assez, <i>ja</i> , <i>cha</i> .
<i>mes</i> , plus.	<i>quant</i> , combien.
<i>mens</i> , moins.	<i>soulomént</i> , seulement.
<i>oayre</i> , guère.	<i>tant</i> , tant.
	<i>trop</i> , trop.

REMARQUE. — Quelques-uns de ces adverbes de quantité ont un pluriel au masculin et au féminin, et jouent le rôle d'adjectifs. Il en est ainsi de *hère, força, rede, oayre, quant, tant, trop*. — L'adverbe *prou* n'a que la forme du masculin pluriel : on dit *prous* qu'il s'agisse de noms féminins ou masculins pluriels.

40. ADVERBES D’AFFIRMATION, DE NÉGATION, DE DOUTE. — Les principaux sont : *atau*, ainsi, *o*, oui, *belèu*, peut-être, (*dilhèu, lhèu*), *nani*, nenni, *nou*, non, *pas*, pas, *tabe*, aussi (*taben, tabes*), *tapauc*, non plus, ou *tapoc*.

REMARQUE. — On renforce souvent l'affirmation *o* par l'adverbe *be*, et on dit : *o be* (chez certaines personnes : *aube*), on dit aussi *tcho, o qui o* prononcés très rapidement et équivalant probablement à : *o qu'es o* (Cf. latin : *est, est*).

On dit en Bas-Armagnac : *gn'a pas brique*, il n'y en a pas du tout (cf. l'expression française : *il n'y en a mie*) ; ailleurs, surtout vers les Pyrénées (cantons de Masseube, Mirande, Miélan, Marciac, Plaisance), on dit dans le même sens : *gn'a pas cap*.

41. LOCUTIONS ADVERBIALES. — On appelle locution adverbiale une réunion de mots équivalant à un adverbe. Telles sont :

<i>à cado dèts, à cado bint, etc., par dix, par vingt, etc.</i>	<i>à neyt</i> , cette nuit.
<i>au coustat de, à côté de.</i>	<i>à tastos</i> , à tâtons.
<i>à d'arround, à la suite, par ordre.</i>	<i>au cowntro</i> , à l'opposé.
<i>à despart, à part.</i>	<i>à mejos</i> , de moitié.
<i>à l'endauant, au devant.</i>	<i>au mes, au mens</i> , au plus, au moins.
<i>à l'adarrè, à la poursuite de.</i>	<i>à despart</i> , séparément.
<i>à de boun, tout de bon.</i>	<i>à l'escounut</i> , en cachette (B.-A.).
<i>à de males (B.-A.), méchamment.</i>	<i>costo lou, la</i> , à côté de.
<i>de segu, sûrement, desigu.</i>	<i>de mes</i> , mais (il n'en peut mais).
<i>de patos, sur ses pieds.</i>	<i>de tiro</i> , de suite.

<i>d'aro-en-la</i> , dorénavant.	<i>en prumèro</i> , en premier lieu.
<i>de d'oro</i> , de bonne heure.	<i>en loc</i> , nulle part.
<i>d'escayre</i> , à l'équerre.	<i>en plen</i> , tout à fait.
<i>de cantèt</i> , obliquement.	<i>mes lèu</i> , plutôt.
<i>de dret</i> , tout droit.	<i>tant per tant</i> , à peine.
<i>daubus cops</i> , parfois.	<i>tant milhou</i> , tant mieux, ou <i>tau milhou</i> (par corruption).
<i>de fres</i> , fraîchement.	<i>tant pis</i> , tant pis.
<i>de jour</i> , pendant le jour.	<i>toutaro</i> , tout à l'heure.
<i>de maitin</i> , de bon matin.	<i>tout de boun</i> , pour de bon.
<i>de mens</i> , de moins.	<i>tout en un cop</i> , tout à la fois.
<i>de neyt</i> , de nuit.	<i>toustem</i> , toujours, etc.
<i>de nau</i> , nouvellement.	

REMARQUE. — Il faut noter le sens particulier de *en loc*, qui peut signifier aussi : quelque part.

42. DEGRÉS DE SIGNIFICATION. — Les adverbes de manière et de quantité peuvent avoir un comparatif et un superlatif. Le comparatif s'exprime par *mes* et le superlatif par *rede*, *hère* joints à l'adverbe lui-même.

L'adverbe *bien* fait *milhou* au comparatif ; *pauc*, fait *mens* ou *mes pauc*.

CHAPITRE VII.

La Préposition.

42. LA PRÉPOSITION. — La préposition est un mot invariable qui sert à unir deux mots en marquant le rapport qu'ils ont entre eux. Les prépositions peuvent exprimer cinq rapports :

1° La tendance ou l'éloignement : *à, enta*, à ; *countro*, contre ; *de*, de ; *decap à*, envers ; *enta, ende*, pour ; *dinco*, jusque ;

2° De possession, de cause ou d'origine : *de*, de ; *per*, par ; *enta, ende*, pour ;

3° De manière ou de moyen : *dambe, dab*, avec ; *per*, par ; *sens ou sense*, sans ; *sounco*, sauf, hors ;

4° de temps : *auant, prumè*, avant ; *après, amprop*, après ; *dempus, desempus*, depuis ; *pendént*, pendant ;

3° de lieu : *à, à* ; *enta*, vers ; *dins, dens*, dans ; *en*, en ; *de*, de ; *dauant*, devant ; *darrè*, derrière ; *ser, sus*, sur ; *debat*, sous ; *emmiei*, entre, parmi ; *aci*, voici ; *aqui*, voilà.

REMARQUES. —

I. De la préposition ancienne *jous*, sous, on a formé l'adjectif : *ju-san*, inférieur, qui entre dans la composition d'un certain nombre de noms de lieu : *Laujuzan* (canton de Nogaro), près de laquelle se trouve la commune de *Lau*. — *Soubiran*, supérieur, vient de SUPERANUS, et se trouve aussi dans plusieurs noms de localités : *Lanne-Soubiran*.

II. Il y a contraction de l'article masculin *lou, lous* avec les prépositions terminées par une voyelle. Ainsi on dit : *darrè-u* pour *darrè lou* ; *enta-u* pour *enta lou*, etc. *Emmiei* fait exception, et après ce mot le pronom garde sa forme pleine.

43. LOCUTIONS PRÉPOSITIVES. — On appelle locution prépositive une réunion de mots équivalant à une préposition. Les principales sont :

Au coustat de, à côté de.

A forço de, à force de.

A l'endauant de, au-devant de.

A l'entour de, autour de.

A l'adarrè de, à la suite de.

Decap à, vers, etc.
Pramou de, à cause de.
Prumè de, avant de, etc.

REMARQUE. — La plupart des locutions adverbiales deviennent prépositives par l'addition d'une préposition, et réciproquement.

CHAPITRE VIII.

La Conjonction.

44. LA CONJONCTION. — La conjonction est un mot invariable qui sert à réunir deux mots ou deux membres de phrase.

Certaines conjonctions servent à unir deux propositions indépendantes : elles s'appellent alors conjonctions de coordination. Telles sont : *e*, et ; *ou*, ou ; *ne*, *ni*, ni ; *mes*, mais ; *dounc*, donc ; *taplan*, *pamens*, *toutun*, cependant ; *praco*, néanmoins ; *senou*, *sinou*, sinon.

D'autres indiquent que la seconde proposition dépend de la première : elles s'appellent conjonctions de subordination. Ce sont : *coum*, comme ; *quan*, quand, lorsque ; *pusque*, *pujaque*, puisque ; *que*, que ; *si*, si, etc.

45. LOCUTIONS CONJONCTIVES. — On appelle locution conjonctive une réunion de mots faisant fonction de conjonction. Telles sont :

A mens que, à moins que.
Dempus que, depuis que.
Dou tems que, pendant que.
Dinco que, jusqu'à ce que.
Entertant que, *entant que*, pendant que.

Enta que, pour que.
Prumè que, avant que, etc.

CHAPITRE IX.

L'Interjection.

46. L'INTERJECTION. — L'interjection est un cri ou un bruit qui exprime les mouvements subits de l'âme.

Il y a des interjections proprement dites et des locutions interjectives. Les interjections peuvent exprimer :

La joie : *Ah !*

La douleur : *Ai ! oui !*

La crainte : *Ha ! ho !*

L'admiration : *Ho ! tè ! boudiu ! macachoun !*

L'aversion : *Bèh ! pouah ! houi !*

L'encouragement : *Haut ! dau ! i ! ha !*

L'appel : *Hep ! hèi ! hou ! que ! cht ! tchou ! hup ! ça !*

L'arrêt : *Cho ! prou ! cha !*

REMARQUE — Des noms, tels que *Diu*, des adjectifs, *boun*, des verbes, *anen*, des adverbes, *bien*, peuvent devenir interjections.

47. LOCUTIONS INTERJECTIVES. — Certaines locutions peuvent remplir la fonction d'interjections. Telles sont : *E bé ! eh ! bien ; l'ase foute ! certes ; à huto ! fuis ; Diu me dau !* (litt. à Dieu je me donne !), certes ; *pet de pericle ! oh ! la ! la ! ; praube de jou !* (litt. Pauvre de moi), hélas ! ; *Diu bibant !* (litt. Dieu vivant) pour exprimer la contrariété, la colère, etc., est un juron, se trouve aussi sous la forme *Diu bibostes*.

A ces locutions il faut ajouter les formulettes qui terminent les contes populaires, et quelques refrains de chansons.

48. ONOMATOPÉES. — Les imitations de bruits ou de mouvements et certains appels à des animaux se rattachent à l'interjection. Il y en a en abondance en armagnacais.

Bruit des cloches : *Tin ! tan ! din ! dan !*

— du canon : *Boum !*

— du moulin : *trico ! traco !*

— de la vapeur : *fff !*

— d'un corps qui tombe : *pouf ! patatrac ! tchop ! etc.*

Cri de l'agneau : *Bè !*

— du chien : *Baou ! baou !*

— du poulet : *Ki-ki-ri-ki !*

— des oiseaux : *Riu-chiu-chiu !*

— de la chèvre : *Mè !*

— du taon : *Vvvv ! etc.*

Appel au chien : *pst ! tè !*

— au canard : *lérot ! lérot ! lérot !*

— à l'oie : *bèro ! bèro ! bèro !*

— à la poule : *ti ! ti ! ti ! ti ! tito !*

— au dindon : *prrr ! prrr ! prrr !*

— au cochon : *gnouét ! tè ! tè ! etc.*

